

Présents pour la CGT : Gaëlle ARZUR (Brest), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Karine CEVAER (Rennes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Nathanaël LEMAIRE (Orléans), Sylvain TOCCO (Rouen)

Représentante syndicale : Fabienne LABIGNE (Nantes).

Invitée en tant qu'experte-salariée : Valérie MARQUET (Filière production Rennes).

Catherine Gauberti, secrétaire-adjointe du CE assurait le secrétariat pour cette réunion ordinaire du mois de juin.

✓ POINT MENSUEL SUR LA REFORME DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION (EX FILIERE DE PRODUCTION)

Les 6 directeurs ont été nommés et tous les collaborateurs peuvent émettre des vœux d'affectation. Les vœux des N-2 vont être examinés en premier. Ils seront nommés en septembre, puis ce sera le tour des N-3.

Concernant les éclairagistes rennais, leur place dans l'organigramme va être modifiée, la direction ayant accepté de les rattacher à Rennes plutôt qu'à Paris, conformément à la demande des élus.

Le site parisien pour l'accueil des véhicules de la vidéo-mobile (Hub) sera finalement situé à **Bois d'Arcy (Yvelines)**.

3 100 m² dont 1 000 m² en mezzanine et un potentiel d'extension ont été trouvés pour accueillir la flotte de véhicules et une zone de stockage de matériels. Les décors parisiens actuellement logés dans l'Oise devraient y être rapatriés, pour une meilleure ergonomie de l'ensemble.

Depuis le dernier CE, les **11 groupes de travail qui doivent plancher sur la mise en œuvre du projet se sont réunis**. La constitution des groupes a un peu bougé avec de nouveaux entrants et sortants, en fonction des secteurs et implantations géographiques. Des experts peuvent encore y être adjoints. La proportion de cadres ou non-cadre s'est faite selon la nature de chaque atelier. Les rapporteurs ont été désignés, mais sans conformité avec la procédure pour certains groupes. La direction attend les premiers retours pour la mi-juillet.

La direction souhaite créer un **label qualité destiné aux productions de la filière**. Le

symbole de ce label sera apposé sur les génériques et documents d'accompagnement des productions, comme une marque visible de la qualité et conformité aux normes de la filière FTV.

✓ **ACTIVITE DE LA FILIERE PRODUCTION DE RENNES**

A équipe légère, activité...légère pour ce mois du juillet en raison des congés d'été. Côté mixage, un arrêt maladie suspend l'activité de la salle Tango. Les travaux sont reportés au mois d'août avec s'il le faut, un recours à un CDD pour les mener à bien si l'arrêt maladie se poursuit.

✓ **LES GRILLES DE RENTREE DE SEPTEMBRE 2018**

Après l'annonce du **triplément du temps d'antenne des programmes régionaux**, c'est avec une acuité toute particulière que les élus ont décortiqué les grilles de rentrée des 5 régions de l'ex Pôle Nord-Ouest. Chacun espérait lire dans les projets des signes prometteurs d'activité, tout en connaissant le risque d'être déçu puisque qu'aucune augmentation de budget ni de salariés n'avait été annoncée. C'est effectivement ce qui s'est produit. Car des projets et des évolutions, il y en a, mais ils se feront avec de **l'externalisation de programmes, en conception et en fabrication**.

Pour la direction, mutualiser des émissions avec la radio, augmenter la polyvalence des salariés et le recours au privé sont les trois solutions possibles pour atteindre l'objectif de triplement du temps d'antenne. Ainsi, au fil du temps, rentrée après rentrée, la direction semble vouloir **nous faire passer du statut de producteur-diffuseur au simple statut de télé diffuseur**. Un vrai risque pour notre activité mais qui est clairement résumé par le directeur de France 3 Bretagne : « **Je préfère diffuser des images privées que priver les téléspectateurs d'images** ».

Globalement, **les cases documentaires, *Enquêtes de Région* et *Dimanche en politique* ne changent pas.**

Un **nouveau magazine culturel apparaît, mensuel**, de 52 minutes dont le 1^{er} numéro sera diffusé le 26 septembre. Les régions programmeront un magazine produit dans le cadre de leur Contrat d'objectifs et de moyens régional. Les 7 régions qui n'ont pas de COM diffuseront le magazine produit par France 3 Paris Ile de France.

Le samedi 15 septembre, pour les Journées du patrimoine, une programmation exceptionnelle de 26 minutes, s'impose à toutes les antennes du réseau. France 3 Bretagne enregistrera une émission au couvent des Jacobins ; France 3 Centre Val de Loire diffusera « Chartes en lumière » un inédit co-produit avec Sanosi ; France 3 Pays de la Loire est en réflexion ; France 3 Paris Ile de France sur place à l'Arc de Triomphe enregistrera une émission spéciale ; selon ses termes, France 3 Normandie va « reboutiquer » des séquences de Histoire de se balader.

BRETAGNE

- **Matinale** : Certains salariés de France 3 qui avaient accepté de s'investir dans des rubriques du 9h50 ne font plus partie du programme mais Billy, embauché par la production exécutive M comme Marguerite, lui, continue.
- **Littoral** : La tendance étant à « l'incarnation des plateaux », *Littoral* n'y échappe pas. Le présentateur, en détachement partiel de Caen, quitte l'émission et le nouveau producteur exécutif Aligal comble le vide, « fournit » la remplaçante et réalise les plateaux. La direction affirme que les droits de tirage sur la filière seront maintenus mais on s'éloigne du magazine d'origine, complètement fait en interne.
- **Mouchig Dall** : JPL Films doit présenter une nouvelle formule pour 2019, avec plus de découvertes scientifiques et un nouveau présentateur. En attendant, on diffuse ou rediffuse.
- **Bali Breizh** : la réflexion est en cours mais on sait déjà que l'on va également externaliser, même si cela revient plus cher que de produire en interne. Mais visiblement ce n'est pas les problèmes de cash qui inquiètent la direction, mais toujours et encore les problèmes d'ETP.
- **Le Contrat d'objectifs et de moyens** signé avec la Région arrive à son terme (3 ans). Une simple prorogation d'un an est pour l'instant actée par tous les signataires avec un financement pérenne.
- **L'heure du Débat** (financé par le COM) : France Bleu devrait prendre pied dans l'émission dès septembre, avec des thématiques de société plutôt que politiques.
- **Trois dates pour des PAE** : le 26 août, retransmission du signal de France 3 Normandie pour le départ de la Figaro ; le 15 septembre, émission enregistrée pour les Journées du patrimoine ; le 28 septembre, journée en direct du Festival des insulaires sur l'île de Groix.
- **Le départ de la Route du Rhum** sera le gros événement de l'automne. Événement national, le 4 novembre, avec des directs dans les JT et des émissions spéciales durant plusieurs jours. D'importants moyens internes seront mobilisés, le recours au privé devant se limiter à la HF et un DSNG. Pays de la Loire et Normandie retransmettront le signal.

CENTRE VAL DE LOIRE

Là aussi les productions exécutives ou coproductions continuent leur chemin.

- HDPM sur la **matinale** et *Histoire de*, Eden, Media TV, La Belle Image pour une étude de nouveau magazine sur le créneau des *Nouveaux Nomades*, Sanosi pour le **documentaire des Journées du patrimoine**, Tandem Images pour des programmes courts pour le Parlement des Écrivaines.
- **Renversant**, le magazine coproduit avec Simone et Raymond (notamment) dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens verra son premier numéro diffusé sur France 3, TV Tours et Bip TV en septembre.
- **Les chemins Nathalie** : rediffusions et diffusion d'inédits jusqu'en octobre. Ensuite, des projets sont attendus de la part des producteurs Eden, Media TV et

- La Belle Image pour y succéder.
- Centre Val de Loire se distingue sur son **volet numérique**. Plusieurs séries de programmes courts doivent être fabriquées complètement en interne pour des diffusions exclusivement web : « **Scènes de crimes** » (10 modules), « **Start Up** » (10 modules), « **C'est mon village** ». « **Ma région vue du ciel** » (15 modules d'images de drones dénote dans cette série puisque qu'il sera fait appel à un « droniste » externe. Sur ce point, les élus ont rappelé qu'il est urgent que notre entreprise s'organise pour tourner ces images en interne. Si les prestataires ont su s'adapter, pourquoi pas France Télévisions ? D'autant plus que certains salariés ont déjà en leur nom propre les certifications pour tourner).
 - Le 30 novembre la **captation d'un concert régional** avec France Bleu générera une dizaine de modules à diffuser sur le web (moyens internes)
 - **Génération Z** : programme numérique pour les 18-25 ans, initialement prévu pour la saison dernière devrait voir le jour cette année. Banlieue Ouest (basé à Tours) choisira les intervenants, l'habillage et le nom, France 3 prendra en charge les équipes et moyens techniques
 - Une **PAE exclusivement numérique** est calée le 15 septembre en soirée : France 3 mettra à disposition de « Tours vibration 2018 » un DSNG et une équipe technique. En échange, le concert sera diffusé sur notre site Internet. Pas de responsabilité éditoriale ni de rôle de producteur, France 3 se trouve reléguée au simple rôle de diffuseur régional.

PAYS DE LA LOIRE

- Mstream conforte sa place de producteur exécutif sur la **matinale**. Une coordination éditoriale « bicéphale » (partagée entre Mstream et France 3) s'étant ajoutée en cours d'année (en plus de la présentation, des chroniqueurs, du casting des invités et de certains modules courts), restent les moyens techniques qui sont encore confiés à France 3 Pays de la Loire.
- **Les Chemins Nathalie**, commun à Centre Val de Loire et Pays de Loire, ne donne pas satisfaction et ne sera pas renouvelée la saison prochaine. Des inédits sont programmés pour la rentrée. Le directeur des Pays de la Loire dit vouloir engager une réflexion sur un magazine propre à la région PDL.
- La région des Pays de la Loire aura son émission culturelle mensuelle...Sauf qu'elle existe déjà. Il s'agit d'**ArtOtech**, le magazine coproduit dans le cadre du Contrat d'objectifs et de moyens, signé avec la Région. Un pilote a déjà été diffusé en avril, le suivant sera tourné début août pour diffusion en septembre. Tournage et post prod Mikiti Productions.
- Toujours dans le cadre du COM, **40 modules de 2 minutes** vont se faire en production exécutive avec What's Up Production.
- Plusieurs **opérations spéciales** sont à l'étude pour l'automne : une PAE sur le Tour de Vendée en octobre ; un 26 minutes pour le Mondial du Lion d'Angers en octobre ; une émission spéciale Salon Nautique commune avec la Bretagne.

En ce qui concerne le numérique :

- **Tout Info, tout en signes** (mensuel, public sourd et malentendant) va élargir sa ligne éditoriale pour atteindre un public plus large sur l'ensemble des réseaux sociaux du réseau (production interne)
- **Une semaine en ballon** va remplacer Canariplay On élargit les contenus à d'autres clubs et on traite l'info en amont des matches plutôt qu'à J+2 ou J+3. (production en interne avec un partenariat France Bleu Loire Océan / Mayenne / Maine)
- Camani Films continue de produire **TV Loustics** et VLIPP, **Brouhaha / chroniques de l'Ouest**.
- Ponctuellement : le **triathlon de la Baule** sera diffusé sur notre site Internet (diffusion seule, pas de moyens FTV) ; *Vu d'en haut* : des **programmes courts d'images de drones** enrichis par l'équipe numérique FTV

PARIS ILE DE FRANCE

- Le CNC a revu sa classification des financements de programme. La **matinale** jusqu'alors considérée comme une série documentaire s'est retrouvée classifiée culture et du coup évincée d'un possible financement. De ce fait le budget de l'émission a été revu à la baisse et l'émission se trouve rapatriée en studio, sauf pour le direct en extérieur qui sera produit par Step by Step.
- **Boulevard de la Seine, Parigo** et **Paname** (prod executive : 13 Prod) sont reconduits
- **Opérations spéciales une fois par mois** : délocalisation de l'antenne (septembre : Arc de triomphe pour les Journées du patrimoine, octobre : à déterminer, novembre : Meaux pour commémorations guerre 14/18)
- **Magazine culturel mensuel 52 min** co-production Magneto ; présenté dans un théâtre et mis en scène comme un spectacle vivant. Magazine diffusé dans les 7 antennes où il n'y a pas de COM avec la région (ex : Normandie)
- **Projet de matinale France Bleu / France 3** : 7h-9h du lundi au vendredi en direct ; Pour l'instant, rien n'est acté, c'est un projet qui reste à chiffrer ; le studio pourrait être l'Agora de Radio France ; il s'agit de la matinale de France Bleu adaptée à la télévision ; « on filme de la radio, dans un studio avec un habillage joli et propre » ; France 3 IDF transmettra ses productions tous les jours à France Bleu qui piochera dedans ; la vidéothèque pourra fournir des images ; quand France Bleu diffusera sa publicité, du comblement fourni par France 3 IDF sera diffusé à l'antenne (autres précisions sur ce projet dans le compte-rendu du CE de mai).

NORMANDIE

Le directeur régional de Normandie et le délégué aux antennes étaient absents, occupés à Caen par la présence d'Arnaud Lesaunier, le directeur général délégué aux ressources humaines et à l'organisation de France Télévisions.

Patrice Schumacher, directeur des antennes et des programmes régionaux de France 3,

a présenté les programmes de rentrée de Normandie, ce fut très bref car les audiences de la grille étant jugées bonnes, la direction régionale s'en contente et a choisi « d'inscrire les programmes dans leur continuité éditoriale ». Donc aucune nouveauté en Normandie en septembre. Aucun risque de buzz non plus... Bon courage au service com !

Peu de risque aussi de voir exploser le recours aux CDD et plus de chances d'arriver à supprimer les 7 équivalents temps plein, l'objectif fixé par la direction nationale en 2018.

- Média TV va donc poursuivre sa production exécutive pour la **matinale** et ***Histoire de se balader***
- Le **nouveau créneau culturel mensuel**, sera comblé par le magazine produit par Paris Ile de France (pas de contrat d'objectifs et de moyens en Normandie)
- Le 26 août, **départ de la solitaire du Figaro**. Envoi d'un DSNG qui récupère le signal Inter et ajoute le commentaire d'un journaliste normand et d'un spécialiste nautique pour diffusion du départ en direct puis prolongations en streaming. Reprise par Bretagne Pays de Loire et peut être Hauts de France.
- **Une matinale exceptionnelle** est prévue le 30 novembre : un partenariat avec les organisateurs des Olympiades des métiers, événement national ayant lieu à Caen, se met en place pour une matinale spéciale de 90 minutes.
- Pour le numérique, en partenariat avec l'Agence d'attractivité normande, **diffusion de programmes courts** sur les aventures de 5 jeunes normands à la recherche de Normands expatriés dans le monde. A noter : le partenariat comprend des sessions de formation de ces jeunes à l'écriture Mojo par l'équipe web de France 3 Normandie. Nous allons donc former des personnes pour qu'elles puissent fabriquer nos programmes.

En conclusion du débat sur les programmes de la rentrée, une résolution a été soumise au vote et adoptée à la majorité des élus (1 abstention). ➔ **Voir la résolution.**

✓ PROJETS IMMOBILIERS A ORLEANS ET NANTES

CENTRE VAL DE LOIRE : COPIE A REVOIR

En janvier 2017, la création de la direction Centre Val de Loire a généré de nouveaux besoins en matière de bureaux. Certains salariés ont été installés dans des préfabriqués sur le parking. L'objectif principal des travaux consiste à les rapatrier dans le bâtiment principal pour qu'ils ne passent pas un deuxième hiver dehors. Leur intégration va impacter de nombreux services en cascade.

Côté architecture, deux problèmes majeurs se posent : d'une part, la présence d'amiante dans certains sols et dans le garage qui servira d'extension et d'autre part, la structure du bâtiment principal que l'on ne peut pas modifier car la toiture présente un risque d'effondrement si on en modifie l'ossature.

Le CHSCT a donné son aval pour la première phase de gros œuvre dont le désamiantage. Les premiers travaux vont pouvoir commencer.

En ce qui concerne l'affectation des futurs bureaux, les choix ne sont pas arrêtés. Aurélie Jouffe, interlocutrice ressources humaines de Limoges, a été missionnée par le service des moyens généraux (IMG-HSE) pour conduire des ateliers afin de mener la réflexion. Un premier projet insatisfaisant a été repoussé, la directrice régionale travaille sur un autre plan.

PAYS DE LA LOIRE : UN PROJET QUI SEME LA ZAD ?

La direction de FTV a abordé le réaménagement de Nantes en apportant sous son bras un « schéma directeur » type, déclinable dans toute antenne régionale, avec comme objectifs :

- accueillir la nouvelle direction régionale et ses fonctions support
- rapprocher les salariés en fonction de leurs relations de travail
- réfléchir au développement du numérique qui doit être intégré comme une passerelle entre les services.
- créer des lieux de travail collaboratif, de confidentialité et des endroits de convivialité.

La procédure a été lancée fin janvier 2018 et la Direction de l'exploitation, des moyens et de la performance opérationnelle du réseau France 3 (comprendre Laurent Lemaire) a missionné Aurélie Jouffe (comme à Orléans) cheffe de projet IMG-HSE pour faire avancer le dossier.

Au fil du temps, il apparaît que le projet est avant tout organisationnel : sous couvert de réaménagement de locaux, il s'agit de changer les pratiques et notre approche du travail.

5 ateliers participatifs se sont tenus à la mi-mai sur une ½ journée, sans respecter les normes minimales requises pour en assurer la crédibilité (référénts choisis par la seule direction, pas de rapporteur nommé parmi les salariés...), le tout dans la précipitation au motif qu'« il faut aller très vite pour un lancement des travaux en 2019 ».

La direction IMG impose avant tous travaux de réaménagement, l'obligation de mutualisation des bureaux des journalistes de la rédaction.

Si les salariés sont prêts à expérimenter le HUB (et ce dès l'automne), à intégrer le travail en mode projet sur les émissions, à repenser l'implantation du web dans la rédaction, la synthèse des ateliers a mis en avant **une opposition totale des personnels à ce schéma de mutualisation des bureaux**. Ils s'interrogent sur les profits espérés par la direction de l'immobilier et moyens généraux (pourquoi une chasse au m² à Nantes ?) et expriment leurs craintes sur les répercussions professionnelles et humaines qu'entraînerait la mise en place d'un tel dispositif.

Le directeur régional, lui-même peu enclin aux bureaux partagés, a confirmé être porteur d'un projet d'aménagement alternatif.

Deux dossiers seront donc sur la table de Marie-Claire Dallet-Humm, directrice IMG de FTV le 12 juillet à Paris. Le dossier retenu sera ensuite chiffré sans repasser par Nantes.

À la question des élus en CE : « La direction passera-t-elle en force pour imposer le projet de mutualisation contre l'avis des personnels et du directeur régional ? », grand silence côté direction IMG représentée par M. Lanoë...

Et le directeur régional des Pays de la Loire de rappeler, non sans ironie, « **on sait faire des ZAD à Nantes...** »

✓ EMPLOI AU 31 MARS 2018

Les directions régionales se sont vu notifier au début de l'année leurs restrictions de volume d'ETP pour 2018.

Pour mémoire, rappel des **objectifs qui doivent être effectifs tout au long de l'année** :

Bretagne -6,5 équivalents temps plein (ETP)
Centre Val de Loire +0,3 ETP
Normandie -6,8 ETP
Paris Ile de France -0,2 ETP
Pays de la Loire -1,2 ETP.

Au 31 mars, on constate

Bretagne : - 5 ETP
Centre Val de Loire : +0,7 ETP
Normandie : - 4,9 ETP
Paris Ile de France : -3,7 ETP
Pays de la Loire : - 3 ETP

Pour atteindre ces objectifs, les consignes de la hiérarchie sont appliquées et leurs résultats reportés sur des tableaux de bord, examinés à la loupe lors de réunions mensuelles. La méthode est scrupuleusement respectée et les indicateurs présentés aux élus sont donc sans surprise, à l'image du **manque de personnel sur le terrain**.

Les postes supprimés ou vacants, le non remplacement ou les heures supplémentaires (qui n'entrent pas dans le contingentement des ETP) sont les principales variables d'ajustement de la méthode.

Les règles semblent pourtant connaître une géométrie variable.

Ainsi en Bretagne, le rédacteur en chef de la locale Iroise est muté à Rennes alors qu'aucun poste n'y est à pourvoir. La raison ? « On a besoin de stabiliser l'encadrement à Rennes » répond la direction qui ajoute, exaspérée, que Brest doit arrêter de se comporter en village gaulois... Faut-il à nouveau comprendre que la direction a bien l'intention de continuer à vider la locale de ses salariés, tout en gonflant l'encadrement rennais ? Deux postes sont déjà gelés à Brest.

En Normandie aussi la RH se joue des règles qu'elle a elle-même fixées. Le DRH a confirmé la création d'un quatrième poste au BIP de Cherbourg. Pourtant, les tableaux de service ne font pas apparaître la nécessité d'un 4ème poste dans le Nord-Cotentin. Il s'agit en fait d'un poste créé par la direction dans le cadre d'un contentieux, poste qui devrait donc disparaître si le contentieux n'aboutit pas.

✓ DEMATERIALISATION DES CONTRATS DE TRAVAIL

Nouvelle étape dans la dématérialisation des documents administratifs, c'est au tour des contrats de travail de disparaître des étagères. L'antenne et la filière de Rennes seront sites pilote dès cet automne avant un déploiement général et progressif en janvier 2019. Dès qu'il est rédigé (comme actuellement) le contrat est signé par le manager puis envoyé au salarié la veille de son premier jour de travail. Celui-ci reçoit un code par mail qu'il active et qui vaut signature. Le contrat signé part directement dans le coffre-fort numérique, on ne peut plus alors y toucher. S'il faut une modification, on ne peut que faire un avenant.

Cette dématérialisation va éviter les allers / retours de parapheurs, activités chronophages. Les gains de temps seront variables suivant les UOA, selon que l'activité oblige ou non au recours à des CDD. Les élus ont rappelé que la GPEC ne suit pas le rythme des dématérialisations successives, abandonnant les salariés concernés à un avenir très incertain et un présent très anxiogène.

✓ RAPPORT DE GESTION DU CE POUR L'EXERCICE 2017

Dans la continuité des exercices précédents, celui de 2017 s'est caractérisé par la volonté de consommer les réserves accumulées au cours du premier mandat du CE de Pôle.

En 2017, nous avons donc continué les voyages avec 8 départs, dont la Laponie, New-York, Cap Vert (2), Saint-Pétersbourg (2 au lieu de 1 suite au nombre d'inscrits), Tenerife et Florence. Cela a concerné 93 ouvrants droits donc salariés du pôle pour un total de 172 voyageurs.

Dans les nouveautés de 2017, nous avons augmenté le montant de la subvention hébergement vacances de 120 à 150€, la subvention transport vacances de 140 à 150€ et la subvention sport culture de 140€ à 150€.

Sur les **chèques vacances**, l'abondement du CE avant application du quotient familial est passé de 10 à 20% pour un carnet d'une valeur de 250€. 385 salariés en ont bénéficié contre 367 en 2016. A titre d'information la première vague de 2018 atteint déjà les 355 dossiers.

L'**appartement de Port-Bourgenay** que le CE possède à Talmont-St-Hilaire en Vendée est toujours en vente mais ne trouve pas preneur (plusieurs dizaines d'appartements sont en concurrence à la vente sur le domaine). Concernant les locations, elles sont sensiblement les mêmes d'année en année. Il affiche complet l'été. Les travaux engagés (cuisine, électricité et huisseries) en 2017 ont été réalisés en 2018.

Pour les ASC : en 2015 nous avons un excédent budgétaire d'environ 180 000 € en fin d'exercice. En 2016, cet excédent budgétaire était encore de 82 121€. Le résultat des ASC 2017 affiche un déficit de 38 598€, soit autant de consommation des réserves. Nous ferons encore mieux en 2018.

Peu d'évolution sur le budget AEP (le fonctionnement) par rapport au budget prévisionnel de février 2017.

Au total, le budget de fonctionnement présente un résultat positif de 43 937 €, contre 50 930 € au 31 décembre 2016.

Concernant le rapport sur les conventions passées par le CE, à la connaissance de la Trésorière du CE, aucune convention passée, directement, indirectement ou par personne interposée, entre le Comité d'établissement France 3 Nord-Ouest et l'un de ses membres n'est à signaler au titre de l'exercice 2017.

Les comptes des Activités Sociales et Culturelles ainsi que ceux du fonctionnement du CE ont été certifiés sans réserve par le comptable qui a souligné les efforts faits sur les contrôles de gestion interne.

Les élus ont unanimement approuvé les comptes.

✓ ELECTIONS PROFESSIONNELLES

La Direccte, qui a été saisie par la direction faute d'unanimité syndicale pour la signature du protocole électoral, a rendu sa décision sur la répartition des salariés dans les collèges et le nombre de sièges par collège. **La direction va réunir les organisations syndicales pour définir le calendrier** et souhaite quant à elle une organisation des élections à la rentrée des vacances d'été.

✓ **A VENIR**

➡ **Prochains CE** : en raison des congés d'été, le prochain CE est avancé au 10 juillet et le suivant prévu le 29 août.

➡ **Vos élus CGT se tiennent à votre disposition.**

Résolution des élus sur la grille de rentrée

La volonté de l'entreprise de tripler les programmes régionaux a été accueillie favorablement par les élus du CE du Pôle Nord-Ouest.

Cependant, à la lecture des grilles de rentrée des cinq régions, les élus constatent que pour parvenir à cet objectif, la direction a recours à l'externalisation des programmes. Ici de nouvelles productions sont directement confiées au privé, là, des émissions phares jusqu'à présent réalisées en interne, sont peu à peu grignotées par des productions exécutives par le biais leur présentation et la réalisation des plateaux. Les contre-exemples restent marginaux. Autre perspective : la mutualisation des programmes avec France Bleu. Mais pour quel projet éditorial commun ? La direction semble se résigner à faire de la radio filmée, faute de moyens.

La direction nous assure que les salariés ne seront pas sous-employés... Les élus le croient aisément, vu la réduction continue des effectifs imposée aux régions depuis de longues années. Mais quid du maintien des savoir-faire et de leur qualité, de la variété des activités, du sens au travail, de la valorisation du travail des salariés, de nos spécificités éditoriales ? Les élus s'inquiètent de l'objectif final. La réduction du nombre de personnels laisse entrevoir une fabrication réduite à la portion congrue et des antennes régionales transformées en simple diffuseur et guichet de financements publics pour les opérateurs privés.

Cette crainte est d'autant plus forte que la direction ne propose pas de réelles perspectives de développement de l'activité et des programmes sur le numérique. Les projets sont très disparates dans leur volume et dans leur contenu. Quelle est la perspective globale ? Où sont les formations et les planifications attendues ? Quels sont les nouveaux métiers nécessaires ? Pour faire quoi ? Quels contenus ? Quelle créativité ? Quelle qualité ? Quel sens ?

Dans ce débat, la Direction des ressources humaines n'a qu'une réponse : la polyvalence. Un peu court et pas franchement rassurant vu la pressurisation croissante des personnels.

Aujourd'hui, les rédactions nationales ont encore la possibilité d'envoyer des équipes « en province » pour faire le travail des équipes de régions avec plus de moyens qu'elles. Par conséquent, les élus demandent que les économies de personnel, par ailleurs de plus en plus pathogènes pour la santé des salariés, soient stoppées dans le réseau. Ils demandent au contraire que le virage régional et numérique de France 3 se traduise par des redéploiements de moyens en sa faveur.

Rien ne serait plus dangereux pour la légitimité du service public que l'impossibilité de se démarquer de la concurrence et des simples internautes par des contenus banalisés,

superficiels et affadis. Il faut au contraire cultiver en interne la spécificité du service public, sa crédibilité, sa créativité, et les développer.

Les salariés souhaitent vivement accompagner le triplement des programmes régionaux, mais pas au prix d'un dépeçage des fondamentaux du service public. Cela doit passer par le maintien de la fabrication en interne, par une politique de montée en compétences permettant aux salariés de maîtriser les évolutions technologiques, tout en valorisant une qualité éditoriale de haut niveau, faisant référence.

Adopté par 10 voix et une abstention.
La CFDT, la CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.

Rennes, le 26 juin 2018